



**CONSERVATOIRE
FRANCIS POULENC**
CRR TOURS



FILIÈRE VOIX

Chœurs et Chant lyrique

GUIDE PRATIQUE

© MARIE PETRY

V20/12/20

**CONSERVATOIRE
FRANCIS POULENC**
2 ter, rue du Petit-Pré
37000 Tours
02 47 21 60 30
www.conservatoiretours.fr

VILLE DE 
TOURS

Le CRR de TOURS propose une filière voix composée de cursus diversifiés pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Les formations articulent un enseignement pour la voix allant du chant choral à la formation complète du chanteur soliste (chant lyrique).

Le **chant choral** peut être choisi comme discipline au sein des enseignements dispensés au Chœur d'enfants, à la Maîtrise, au Chœur d'adolescents et au Chœur de jeunes pour les élèves du CRR de Tours en horaires aménagés puis en hors temps scolaires. Ce cursus organisé en trois cycles débouche sur un certificat de fin de 3^{ème} cycle, le Certificat d'Etudes Musicales (CEM) de «pratiques chorales».

L'objectif du cursus «Pratiques chorales» est une formation musicale complète de l'enfant par la pratique progressive de la polyphonie, le travail technique de la voix en chœur et l'apprentissage de l'exigence et de l'autonomie qui lui permettront de découvrir la diversité des styles et la richesse du répertoire choral.

Le cursus **chant lyrique** s'adresse à de jeunes adultes qui souhaitent développer une pratique vocale soliste.

Le CRR propose une formation complète pouvant déboucher sur un Certificat d'Etudes Musicales (CEM) ou un Diplôme d'Etudes Musicales en fin de cycle spécialisé (DEM).

Les différents aspects techniques sont abordés à travers un répertoire allant de la musique baroque à la musique contemporaine, (opéra, opérette, oratorio, mélodie dans de nombreuses langues, etc...), formation musicale spécifique (déchiffrage avec paroles) et travail scénique parlé ou chanté.

LES HORS TEMPS SCOLAIRES

En primaire

► **Pour le cycle 1 le chant choral est associé à un cours de formation musicale.** Les élèves sont regroupés par niveau de formation musicale.

Au collège

► **Le chœur d'adolescents.** Ce parcours est ouvert, sur test, à tout élève collégien HA (+ tarif 3) ou HTS souhaitant une pratique chorale renforcée.

Les élèves du Chœur d'adolescents peuvent être sollicités pour compléter la Maîtrise de l'Opéra, en fonction des besoins, sur audition, les élèves en Maîtrise étant prioritaires. Cette pratique est possible comme pratique collective seule ou dans le cadre du cursus «Pratiques chorales» en prenant aussi le cours de formation vocale et de formation musicale.

Au lycée et adultes

► **Le chœur Enneade** permet de suivre une formation jusqu'à l'obtention du CEM avec des cours en fin de journée. Ce cursus fait l'objet d'un tarif 1 s'il s'agit d'un cursus (avec les cours de formation vocale et formation musicale pour l'obtention du CEM) ou tarif 3 s'il s'agit d'une pratique collective seule pour un parcours non diplômant.

► Pour de jeunes adultes, élèves de la classe de chant lyrique comme discipline complémentaire.

► **Le chœur symphonique** Pour une pratique collective amateur en dehors du cursus diplômant, accessible à tous dans la limite des places disponibles et du cadre défini pour l'équilibre des pupitres.

Temps de cours hebdomadaire de 1h30 à 2h.

► **Le cursus chant lyrique à partir de 15 ans (au 1^{er} octobre de l'année en cours)**

Il permet de suivre une scolarité complète en cycles :

- Cycle 1 : 2 ans + ou – 1 an, 30 minutes de cours individuel + FM + pratique collective
- Cycle 2 : 2 ans + ou – 1 an, 40 minutes de cours individuel + FM + pratique collective
- Cycle 3 : 2 ans + ou – 1 an, 50 minutes de cours individuel + FM + pratique collective
- Cycle spécialisé : 3 ans + ou – 1 an, 1 H de cours individuel + FM + travail de la scène + 2 pratiques collectives

LES HORAIRES AMENAGES

En primaire

► **le Chœur d'enfants** (2 cours par semaine) permet aux enfants de commencer une véritable formation en chant choral. Un travail approfondi sur le chant à l'unisson et le début de la polyphonie aboutit à des prestations publiques. L'instrument HA reste la discipline principale.

Au collège

► **La Maîtrise** permet aux élèves de choisir en dominante le chant choral.

L'objectif de ce cursus est une formation complète de l'adolescent par la pratique progressive de la polyphonie, le travail technique de la voix en chœur et l'apprentissage de l'exigence et de l'autonomie qui lui permettront de découvrir la diversité des styles et la richesse du répertoire choral. Ce cursus débouche sur un BEM de «Pratiques chorales». Les élèves, suivent trois cours collectifs par semaine, dont un avec le Chœur d'adolescents, un cours de tformationvocale en petit groupe ainsi que deux cours de Formation Musicale. Chaque année la Maîtrise réalise ou participe à divers projets de concerts, d'opéras ou d'échanges entre chœurs. Ces activités de diffusion permettent un complément indispensable à la formation du jeune musicien. La Maîtrise du CRR participe aux productions de l'Opéra de Tours qui nécessitent un chœur d'enfants. En fonction des productions, la sélection est faite par le Grand Théâtre. Il est possible de suivre un double cursus avec une dominante instrumentale en HTS (+ tarif 2).

Au lycée

► Dans le cadre du BAC S2TMD il est possible de choisir **le chant lyrique en dominante** car il n'y a pas de dominante «chant choral» aux épreuves du BAC. Il est néanmoins possible de poursuivre sa formation **en hors temps scolaire au chœur Ennéade.** (voir rubrique HTS)

